

Annuaire régional d'Eurostat 2009



Annuaire régional d'Eurostat 2009

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2009

ISBN 978-92-79-11697-1

ISSN 1830-9682

doi: 10.2785/17920

Numéro de catalogue: KS-HA-09-001-FR-C

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

© Communautés européennes, 2009

Copyright des photos suivantes: la couverture: © Annette Feldmann; les chapitres «Introduction», «Population», «Comptes des ménages», «Société de l'information», «Éducation» et «Tourisme»:

© Phovoir.com; le chapitre «Villes européennes»: © Teodóra Brandmüller; les chapitres «Marché du travail», «Produit intérieur brut», «Statistiques structurelles des entreprises» et «Science, technologie et innovation»: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne; le chapitre «Agriculture»: © Jean-Jacques Patricola

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE



Préface

Chère Lectrice, Cher Lecteur,

L'année 2004 a été marquée par un événement sans précédent, puisqu'elle a vu, le 1^{er} mai, dix nouveaux États membres entrer dans l'Union européenne (UE). Le présent Annuaire des régions 2009 vous montrera, chiffres à l'appui, quels sont les progrès accomplis en matière d'évolution économique et sociale dans les régions au cours des cinq années écoulées depuis lors et quels sont les domaines où les efforts doivent être intensifiés pour atteindre les objectifs d'une cohésion renforcée.

Au fil de ses onze chapitres, l'Annuaire des régions vous permettra de découvrir les aspects les plus intéressants des divergences et des points communs entre les régions des 27 États membres, ainsi que des pays candidats et des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Son but est de vous encourager à rechercher vous-même les multiples données régionales qui vous sont proposées sur le site internet d'Eurostat et à analyser vous-même l'évolution économique et sociale.

À côté des chapitres habituels, toujours très intéressants, sur l'évolution démographique au niveau régional, le marché régional du travail, le produit intérieur brut régional et d'autres thèmes, nous innovons cette année en vous présentant l'évolution régionale de données sur la société de l'information. Comme ce fut déjà le cas ces dernières années, les données sur les évolutions régionales sont complétées par une présentation des résultats les plus récents de l'«audit urbain», un ensemble de données qui contient de nombreuses informations statistiques sur les villes européennes.

Nous continuerons à élargir régulièrement l'éventail des indicateurs régionaux disponibles et nous espérons pouvoir leur faire une place dans les éditions futures lorsque la disponibilité et la qualité des données le permettront.

Je vous souhaite une lecture agréable!



Walter Radermacher
Directeur général, Eurostat



Remerciements

Les éditeurs de l'*Annuaire régional d'Eurostat 2009* tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours, et en particulier les membres suivants d'Eurostat qui, en rédigeant les divers chapitres de l'Annuaire, ont rendu cette publication possible:

- **Population:** Veronica Corsini, Monica Marcu et Rosemarie Olsson (unité F.1: «Population»)
- **Villes européennes:** Teodóra Brandmüller (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique»)
- **Produit intérieur brut:** Andreas Krüger (unité C.2: «Comptes nationaux — Production»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2: «Comptes nationaux — Production»)
- **Statistiques structurelles des entreprises:** Aleksandra Stawińska (unité G.2: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Société de l'information:** Albrecht Wirthmann (unité F.6: «Société de l'information; tourisme»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Félix, Tomas Meri, Reni Petkova et Håkan Wilén (unité F.4: «Éducation, science et culture»)
- **Éducation:** Sylvain Jouhette, Lene Mejer et Paolo Turchetti (unité F.4: «Éducation, science et culture»)
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6: «Société de l'information; tourisme»)
- **Agriculture:** Céline Ollier (unité E.2: «Agriculture et pêche»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») avec le concours de Berthold Feldmann (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») et de Pavel Bořkovec (unité D.4: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

- la **direction générale de la traduction de la Commission européenne**, et notamment aux unités de traduction allemande, anglaise et française;
- l'**Office des publications de l'Union européenne**, et notamment à Bernard Jenkins de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi qu'aux correcteurs d'épreuves de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



Table des matières

INTRODUCTION	9
Statistiques des régions et des villes	10
La nomenclature NUTS	10
Couverture	11
Davantage d'informations régionales	11
1 POPULATION	13
Présentation de la répartition régionale de la démographie	14
Densité de population	14
Évolution de la population	14
Conclusion	23
<i>Notes méthodologiques</i>	23
2 VILLES EUROPÉENNES	25
Introduction	26
Une liste d'indicateurs complétée	26
Passage d'une périodicité de cinq ans à une collecte annuelle de données	26
Une couverture géographique étendue	26
Découvrir la dimension spatiale	26
Centres-villes	28
Zones urbaines élargies	31
La géographie compte	33
3 MARCHÉ DU TRAVAIL	35
Modèles de temps de travail régionaux	36
Bref aperçu pour 2007	36
Modèles de travail régionaux	39
Les emplois à temps partiel font baisser le temps de travail moyen	41
Les salariés passent moins de temps au travail	43
Conclusion	46
<i>Notes méthodologiques</i>	47
<i>Définitions</i>	47
4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	49
Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional?	50
Le PIB régional en 2006	50
Le PIB en moyenne pour la période 2004-2006	52
Fortes disparités régionales à l'intérieur même des pays	52
Processus de rattrapage dynamique dans les nouveaux États membres	54
Évolution hétérogène au sein même des pays	56
La convergence fait des progrès	57
Conclusion	59
<i>Notes méthodologiques</i>	60
<i>Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales du volume</i>	60



5 COMPTES DES MÉNAGES	63
Introduction: mesure de la richesse.....	64
Revenu des ménages privés.....	64
Résultats pour l'année 2006.....	64
Revenu primaire.....	64
Revenu disponible.....	65
La dynamique à la périphérie de l'Union.....	70
Conclusion.....	72
<i>Notes méthodologiques</i>	73
6 STATISTIQUES STRUCTURELLES DES ENTREPRISES	75
Introduction.....	76
Spécialisation régionale et concentration des activités.....	76
Spécialisation dans les services aux entreprises.....	83
Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises.....	87
Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises.....	87
Conclusion.....	90
<i>Notes méthodologiques</i>	91
7 SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION	93
Introduction.....	94
Accès aux technologies de l'information et de la communication.....	94
Utilisation de l'internet et activités en ligne.....	97
Non-utilisateurs de l'internet.....	99
Conclusion.....	104
<i>Notes méthodologiques</i>	105
8 SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION	107
Introduction.....	108
Recherche et développement.....	108
Ressources humaines en science et technologie.....	110
Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	113
Brevets.....	116
Conclusion.....	118
<i>Notes méthodologiques</i>	119
9 ÉDUCATION	121
Introduction.....	122
Participation des étudiants à l'éducation.....	122
Participation des enfants de 4 ans à l'enseignement.....	124
Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur... ..	124
Étudiants de l'enseignement supérieur.....	126
Diplômés de l'enseignement supérieur.....	129
L'apprentissage tout au long de la vie.....	129
Conclusion.....	131
<i>Notes méthodologiques</i>	133



10 TOURISME	135
Introduction	136
Capacités d'hébergement	137
Nuitées	137
Durée moyenne des séjours	140
Intensité touristique	140
L'évolution du tourisme	140
Part du tourisme récepteur	143
Conclusion.....	145
<i>Notes méthodologiques</i>	147
11 AGRICULTURE	149
Introduction	150
Superficie agricole utilisée	150
Part de la superficie des céréales par rapport à la superficie agricole utilisée.....	150
Part de la superficie des cultures permanentes par rapport à la superficie agricole utilisée	150
Production agricole	153
Production de blé.....	153
Production de maïs grain	155
Production de colza	155
Conclusion.....	158
<i>Notes méthodologiques</i>	158
ANNEXE	159
UNION EUROPÉENNE: régions au niveau NUTS 2	159
PAYS CANDIDATS: régions statistiques au niveau 2	162
PAYS DE L'AELE: régions statistiques au niveau 2.....	163



Introduction





Statistiques des régions et des villes

L'information statistique est indispensable à qui veut comprendre notre monde si complexe et en constante mutation. Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, a pour mission de collecter et de diffuser au niveau européen des données provenant non seulement des 27 États membres de l'Union européenne (EU-27), mais également des trois pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie), ainsi que des quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

La présente publication (*Annuaire régional d'Eurostat 2009*) se propose de vous donner un aperçu de certaines statistiques des régions et des villes que nous collectons auprès de ces pays. Les statistiques des régions nous permettent de dégager des caractéristiques et des tendances statistiques plus détaillées que les données nationales, mais, puisqu'il existe 271 régions NUTS 2 dans l'EU-27, 30 régions statistiques de niveau 2 dans les pays candidats et 16 régions statistiques de niveau 2 dans les pays de l'AELE, le volume des données est si grand que certains principes de classement doivent nécessairement être appliqués pour que ces données soient compréhensibles et significatives.

Pour l'esprit humain, le recours à des cartes statistiques représente probablement le moyen le plus facile de trier et d'«absorber» d'importantes quantités de données statistiques en une seule fois. C'est la raison pour laquelle l'Annuaire régional d'Eurostat contient, comme les années précédentes, un grand nombre de cartes statistiques sur lesquelles les données sont différenciées selon les classes statistiques représentées par des nuances de couleur. Dans certains chapitres, des graphiques et des tableaux sont également utilisés pour présenter les données, celles-ci étant sélectionnées et présentées d'une manière (différentes hiérarchies, graphiques indiquant les valeurs régionales extrêmes à l'intérieur des pays ou exemples représentatifs seulement) qui rend plus aisée la compréhension des données statistiques.

Nous sommes fiers de fournir un vaste éventail de thèmes abordés dans les onze chapitres de l'édition 2009 de l'Annuaire régional d'Eurostat. Le premier chapitre, qui concerne la **population**, donne un aperçu détaillé des différents schémas démographiques, tels que la densité de population, les variations démographiques et les taux de fécondité dans les pays examinés. Ce chapitre peut être considéré comme la clé de tous les autres, puisque toutes les autres statistiques dépendent de la composition de la population. Le deuxième

chapitre, consacré aux **villes européennes**, explique de manière détaillée les définitions des différents niveaux spatiaux utilisés dans la collecte de données de l'audit urbain et donne quelques exemples intéressants des déplacements domicile-travail dans neuf capitales européennes.

Le chapitre relatif au **marché du travail** décrit principalement les différences en matière de travail hebdomadaire en Europe et propose quelques éléments permettant d'expliquer les variations considérables observées d'une région à l'autre. Les trois chapitres économiques, qui concernent respectivement le **produit intérieur brut**, les **comptes des ménages** et les **statistiques structurelles des entreprises**, nous donnent un aperçu détaillé de la situation économique générale des régions, des ménages et des divers secteurs de l'économie marchande.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir vous présenter un nouveau chapitre, très intéressant, sur la **société de l'information**, qui décrit l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les particuliers et les ménages dans les régions d'Europe. Ce chapitre nous apprend, par exemple, combien de ménages utilisent régulièrement l'internet et combien ont un accès à large bande. Les deux chapitres suivants concernent **la science, la technologie et l'innovation**, d'une part, et **l'éducation**, d'autre part, et ces trois domaines statistiques sont fréquemment considérés comme essentiels dès lors qu'il s'agit de suivre la réalisation des objectifs définis dans la stratégie de Lisbonne visant à faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde.

Le chapitre suivant présente des informations sur les statistiques régionales du **tourisme**, ainsi que les destinations touristiques les plus populaires. Le dernier chapitre, qui concerne **l'agriculture**, met cette année l'accent sur les statistiques des produits végétaux et nous apprend quels types de produits végétaux sont cultivés dans les différentes régions d'Europe.

La nomenclature NUTS

La **nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS)** constitue un schéma unique et cohérent de répartition territoriale pour l'établissement des statistiques régionales de l'Union européenne. Elle est utilisée depuis des décennies pour la confection de statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régionale. Ce n'est cependant qu'en 2003 qu'elle a été dotée d'une base juridique, puisque c'est cette



année-là que le règlement NUTS a été adopté par le Parlement européen et le Conseil ⁽¹⁾.

À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'Union, le règlement NUTS est adapté par l'addition de la nomenclature des régions de ces pays. C'est ce qui s'est passé en 2004, lorsque l'Union a accueilli dix nouveaux États membres, et en 2007 lorsque la Bulgarie et la Roumanie ont adhéré.

Pour tenir compte de nouveaux découpages administratifs ou territoriaux dans les États membres, le règlement NUTS spécifie que les modifications de la nomenclature régionale peuvent avoir lieu au maximum tous les trois ans. Cette adaptation a eu lieu pour la première fois en 2006, et les modifications apportées à la nomenclature NUTS sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008.

Comme ces modifications de la NUTS sont assez récentes, les données statistiques ne sont pas encore disponibles dans certains cas ou ont été remplacées par des valeurs nationales sur certaines cartes statistiques, comme le précisent les notes relatives aux différentes cartes concernées. C'est le cas notamment de la Suède, qui a introduit des régions de niveau NUTS 1, du Danemark et de la Slovaquie, qui ont introduit des régions de niveau NUTS 2, ainsi que des deux régions les plus septentrionales d'Écosse, à savoir North Eastern Scotland (UKM5) et Highlands and Islands (UKM6), où la frontière entre les deux régions a été modifiée. Nous espérons que la disponibilité des données régionales pour ces pays sera bientôt améliorée.

Il convient également de noter que certains États membres ont une population relativement peu nombreuse et ne sont dès lors pas divisés en plusieurs régions NUTS 2. Dans le cas de ces pays, la valeur de NUTS 2 est donc exactement identique à la valeur nationale. Depuis la dernière révision en date de la nomenclature NUTS, cette règle s'applique à six États membres (Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg et Malte), à un pays candidat (ancienne République yougoslave de Macédoine) et à deux pays de l'AELE (Islande et Liechtenstein). Dans tous ces cas, l'ensemble du pays représente une seule région de niveau NUTS 2.

Une carte dépliant placée à l'intérieur de la couverture de l'Annuaire présente l'ensemble des régions de niveau NUTS 2 des 27 États membres de l'UE, ainsi que les régions statistiques correspondantes au niveau 2 des pays candidats et des pays de l'AELE. Vous trouverez en annexe la liste complète des codes et des noms de ces régions, ce qui vous permettra de localiser facilement une région précise sur la carte.

Couverture

L'*Annuaire régional d'Eurostat 2009* contient principalement des statistiques relatives aux 27 États membres de l'Union européenne, mais également, quand les informations étaient disponibles, sur les trois pays candidats à l'adhésion (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie) et les quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

Les régions des pays candidats et des pays de l'AELE sont appelées «régions statistiques» et sont régies par les mêmes règles que les régions NUTS de l'Union européenne, si ce n'est qu'elles ne possèdent pas de base juridique. La base de données d'Eurostat ne contient pas encore de données de pays candidats et des pays de l'AELE concernant quelques-uns des domaines d'action, mais la disponibilité des données s'améliore constamment, et nous espérons que la couverture de ces pays sera encore meilleure dans un avenir proche.

Davantage d'informations régionales

Sur le site internet d'Eurostat, vous trouverez sous le thème «Statistiques générales et régionales», et plus particulièrement sous «Régions et villes», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain»: vous pourrez y consulter des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des données statistiques plus détaillées que celles présentées dans cet Annuaire. Vous y trouverez également un certain nombre d'indicateurs (tels que la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et des données sur le marché de l'emploi) établis au niveau NUTS 3. Cette précision est importante, puisque certains pays couverts ne sont pas divisés en régions NUTS 2, comme on l'a vu plus haut.

Pour obtenir des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines, veuillez consulter la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques régionales et urbaines européennes — Guide de référence 2009*, que vous pouvez télécharger gratuitement à partir du site internet d'Eurostat. Vous pouvez également télécharger des tableaux Excel contenant les données précises qui ont été utilisées pour produire les cartes et d'autres illustrations qui agrémentent chaque chapitre de la présente publication. Nous espérons que vous trouverez cette publication à la fois intéressante et utile. Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à envoyer vos observations à l'adresse suivante: estat-regio@ec.europa.eu

⁽¹⁾ Vous trouverez de plus amples informations relatives à la nomenclature NUTS sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html).

Villes européennes

2





Introduction

Des données sur les villes européennes ont été collectées dans le cadre du projet d'audit urbain. L'objectif ultime de ce projet est de contribuer à améliorer la qualité de la vie urbaine: il encourage l'échange d'expériences entre les villes européennes, aide à identifier les bonnes pratiques, facilite l'évaluation comparative (*benchmarking*) au niveau européen et fournit des informations sur la dynamique tant à l'intérieur des villes qu'avec leurs environs.

L'audit urbain est devenu une activité centrale d'Eurostat. Même ainsi, le projet n'aurait pu être réalisé sans l'aide soutenue et l'appui d'un grand nombre de collègues. Nous souhaitons en particulier saluer les efforts fournis par les villes elles-mêmes, les instituts nationaux de statistique et la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne.

L'audit urbain fête son 10^e anniversaire cette année. Mené pour la première fois en juin 1999 par la Commission, le «projet pilote de l'audit urbain» fut le premier essai de collecte d'indicateurs comparables sur les villes européennes. Ces dix dernières années ont apporté de nombreuses modifications, et nous nous sommes constamment efforcés d'améliorer la qualité des données, en matière de couverture, de comparabilité et de pertinence. Qu'en est-il aujourd'hui? La liste des indicateurs a été complétée pour tenir compte de nouveaux besoins liés aux politiques, la fréquence a été augmentée pour satisfaire les utilisateurs et la couverture géographique a été étendue à la suite des vagues successives d'élargissement de l'UE.

Une liste d'indicateurs complétée

Trois grandes révisions de la liste ont eu lieu à ce jour. La pertinence politique, la disponibilité des données et l'expérience accumulée lors des précédentes collectes ont été examinées pour établir la liste actuelle, comprenant plus de 300 indicateurs. Ces indicateurs couvrent plusieurs aspects liés à la qualité de vie, tels que la démographie, le logement, la santé, la criminalité, le marché du travail, les disparités de revenus, l'administration locale, le niveau de formation, l'environnement, le climat, les schémas de déplacement, la société de l'information et l'infrastructure culturelle. Ils sont obtenus à partir des variables collectées par le système statistique européen. La disponibilité des données varie d'un domaine à l'autre: par exemple, dans le domaine de la démographie, on dispose de données pour plus de 90 % des villes, alors que, dans celui de l'environnement, des

données n'existent que pour moins de la moitié des villes. En 2009, nous introduirons de nouveaux indicateurs reflétant les liens entre la ville et ses environs («hinterland»).

Passage d'une périodicité de cinq ans à une collecte annuelle de données

Jusqu'ici, quatre années de référence ont été définies pour l'audit urbain: 1991, 1996, 2001 et 2004. En ce qui concerne les années 1991 et 1996, des données n'ont été collectées rétrospectivement que pour un nombre réduit de 80 variables. Lorsqu'aucune donnée n'était disponible pour ces années, les données de l'année la plus proche ont également été acceptées. En 2009, Eurostat a lancé un audit urbain annuel, demandant des données pour un nombre limité de variables. Ces données annuelles aideront les utilisateurs à suivre certaines évolutions urbaines de plus près.

Une couverture géographique étendue

L'étude pilote de 1999 portait sur 58 villes de 15 pays. Depuis, le nombre de pays participants a doublé et le nombre de villes a été multiplié par six. Actuellement, l'audit urbain inclut 362 villes de 31 pays, comprenant l'EU-27, la Croatie, la Turquie, la Norvège et la Suisse. Les 321 villes de l'EU-27 participant à l'audit urbain regroupent plus de 120 millions d'habitants, couvrant près de 25 % de la population totale. Cet échantillon étendu garantit que les résultats donnent un aperçu fiable de l'Europe urbaine.

Le nombre de villes a été limité et celles sélectionnées doivent constituer un échantillon géographique représentatif de chaque pays. Par conséquent, dans quelques pays, certaines grandes villes (de plus de 100 000 habitants) n'ont pas été incluses. Afin de compléter l'ensemble de données de l'audit urbain sur cet aspect, un «audit des grandes villes» a été lancé. L'audit des grandes villes comprend toutes les «villes non incluses dans l'audit urbain» qui comptent plus de 100 000 habitants dans l'EU-27. Pour ces villes, un ensemble réduit de 50 variables est collecté.

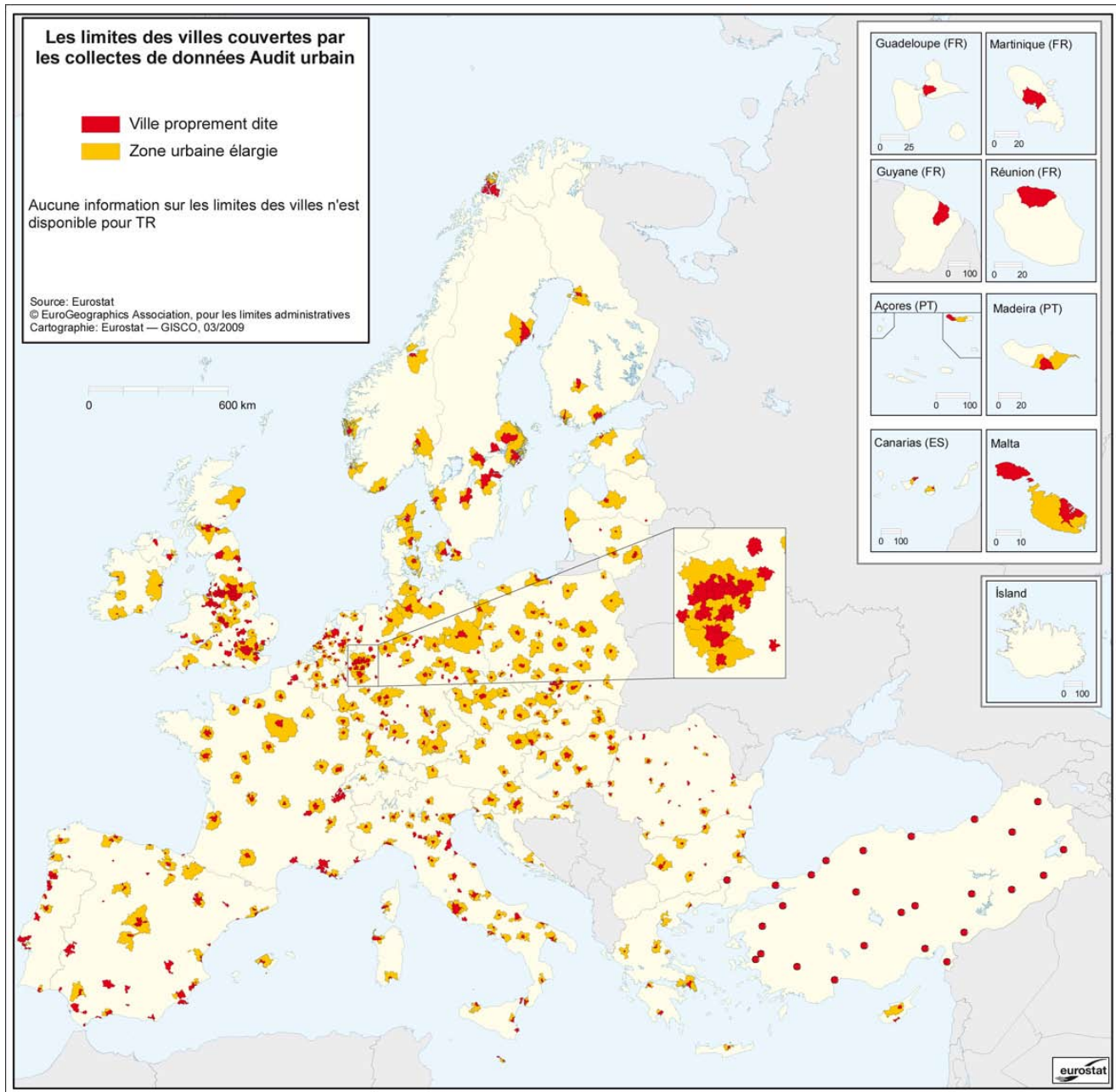
Nous invitons tous les lecteurs à explorer la richesse des informations collectées au cours des dix dernières années en consultant les données de l'audit urbain sur le site internet d'Eurostat.

Découvrir la dimension spatiale

Sur une carte, les villes sont généralement représentées comme des points distincts et sans rapport les uns avec les autres. Si elle permet une meilleure



Carte 2.1: Les limites des villes couvertes par les collectes de données «Audit urbain»





visibilité, cette méthode de visualisation déforme la réalité et fausse la compréhension des liens entre la ville et son «hinterland», ainsi qu'entre les villes. Les villes ne peuvent plus être considérées comme des entités indépendantes, sans liens et dépourvues de dimension spatiale. Les récentes évolutions dans les infrastructures de transport, de communication et des technologies de l'information facilitent considérablement la circulation des personnes et des ressources d'une zone à l'autre. La connexion entre les zones urbaines et rurales et les relations entre les villes sont essentielles à un développement régional équilibré.

Pour faciliter l'analyse de l'interaction entre la ville et ses environs pour chaque ville participante, différents niveaux spatiaux ont été définis. La plupart des données sont collectées au niveau du centre-ville, c'est-à-dire au niveau de la ville définie en fonction de ses limites politiques et administratives. En outre, un niveau appelé «zone urbaine élargie» a été défini. La zone urbaine élargie correspond approximativement à la zone urbaine fonctionnelle située autour du centre-ville.

La carte 2.1 montre les villes participant à la collecte de données de l'audit urbain, avec les limites des centres-villes et des zones urbaines élargies. Sans surprise, les plus grandes villes d'Europe en termes de population (Londres, Paris, Berlin et Madrid) ont généralement les plus grandes zones urbaines élargies en termes de superficie et sont facilement identifiables sur la carte. Dans la plupart des cas, la zone urbaine élargie ne comprend qu'un centre-ville. Il existe cependant des exceptions, comme la région allemande de la Ruhr qui comprend plusieurs centres-villes (voir l'agrandissement sur la carte 2.1). La limite des centres-villes est illustrée en détail sur la carte 2.2, et les zones urbaines élargies sont présentées sur la carte 2.3. Les données spatiales utilisées pour dresser la plupart des cartes de ce chapitre sont disponibles dans le système d'information géographique de la Commission européenne (GISCO), un service permanent d'Eurostat (pour plus d'informations, consulter le site internet d'Eurostat).

Centres-villes

Au cours de l'histoire de l'Europe — dans l'Antiquité grecque et romaine et au Moyen-Âge —, une ville était aussi bien une entité politique qu'un ensemble de bâtiments, habituellement entouré de murs fortifiés. Au fur et à mesure de la croissance de la ville, les remparts étaient étendus. À l'époque moderne, la pertinence des murs de la ville en tant que système de défense a diminué et la plupart ont

été détruits. Les limites de la ville comme entité politique ne correspondaient plus aux limites de la zone bâtie, et la localisation de ces limites n'est plus évidente. De nos jours, une ville peut être définie comme une implantation urbaine ou comme une entité juridique et administrative. L'audit urbain utilise ce dernier concept et délimite le «centre-ville» en fonction des limites politiques. Ainsi, les données collectées sont directement pertinentes pour les responsables politiques.

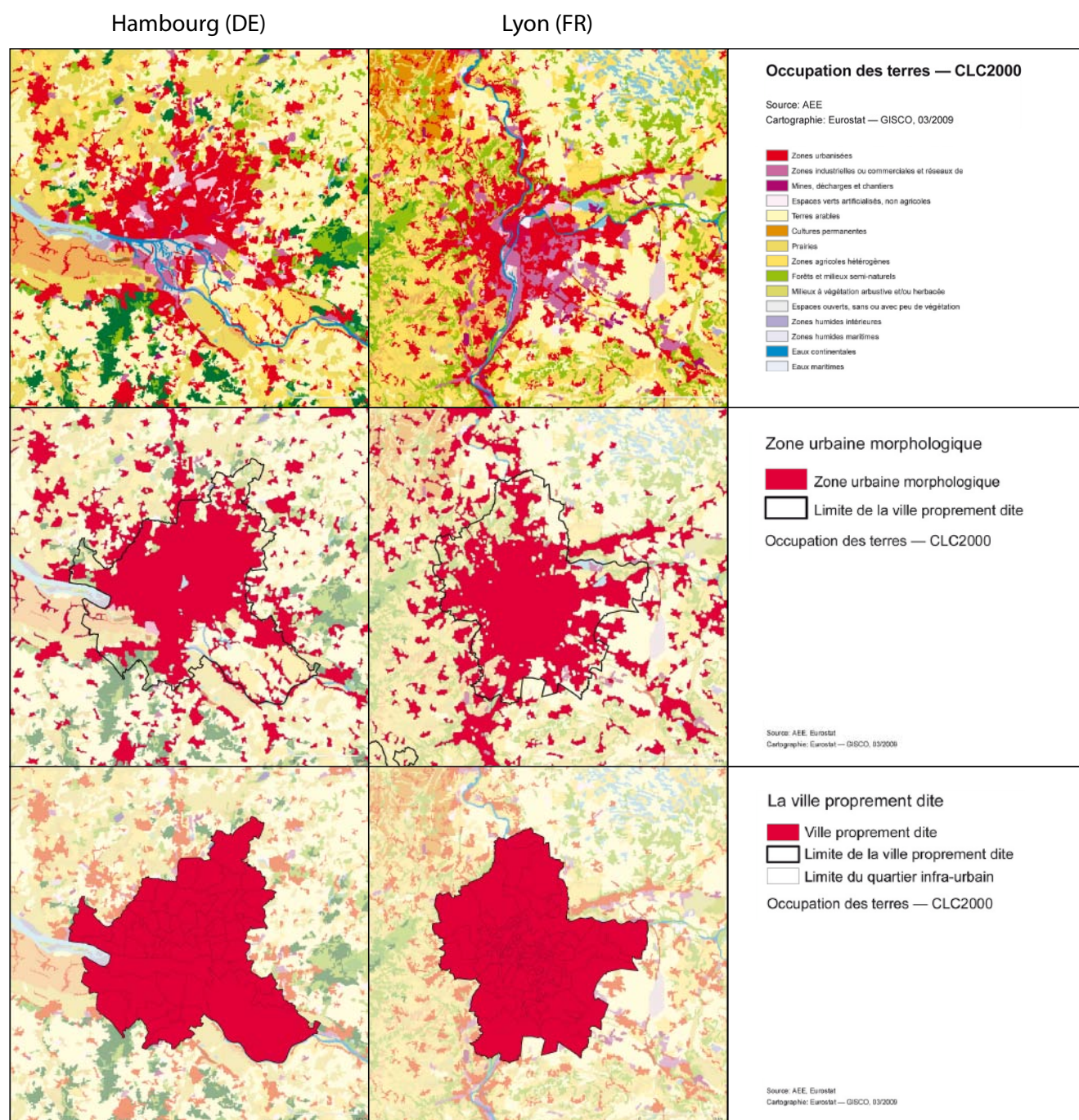
La carte 2.2 montre la différence entre les deux concepts à partir des exemples de Hambourg (Allemagne) et de Lyon (France). Les cartes de la première rangée mettent en évidence l'occupation des sols sur la base des données de «Corine land cover 2000» (CLC2000), dans la zone entourant les villes. Les différentes occupations des sols ont été classées en 44 catégories dans CLC2000^(?). Sur la carte, chaque couleur correspond à une catégorie spécifique. Certaines de ces catégories sont particulièrement importantes pour notre analyse des villes. Les zones rouges, par exemple, sont des territoires couverts par le tissu urbain: routes, bâtiments résidentiels, bâtiments appartenant à l'administration locale ou aux services publics, etc. Les zones violettes sont utilisées à des fins industrielles ou commerciales. Le violet clair représente les espaces verts urbains, tels que les parcs et les jardins botaniques. Les zones correspondant à ces trois catégories d'occupation des sols et distantes l'une de l'autre de moins de 200 m ont été fusionnées pour définir la zone «bâtie». Les zones portuaires, aéroportuaires et les installations sportives ont été incluses lorsqu'elles étaient à proximité de la zone «bâtie» définie précédemment.

Ensuite, les réseaux routiers et ferroviaires ainsi que les cours d'eau ont été ajoutés s'ils étaient situés dans un rayon de 300 m de la zone définie ci-dessus. La zone ainsi déterminée est appelée «zone morphologique urbaine» (ZMU). Les zones morphologiques urbaines de Hambourg et de Lyon sont mises en évidence dans la rangée du milieu de la carte 2.2. Ces cartes permettent également de comparer la ZMU et le centre-ville en termes de superficie. À Hambourg, 82 % de la superficie de la ZMU est située dans les limites du centre-ville et à Lyon 73 %. En termes de population, les intersections sont encore plus importantes: 90 % de la population du centre-ville vit dans la ZMU à Hambourg et 98 % à Lyon. Comme prévu, les deux zones ne sont pas identiques, mais elles se superposent dans une large mesure, garantissant ainsi que les données collectées au niveau du centre-ville sont pertinentes et significatives pour la ville morphologique également.

(?) Une description détaillée du projet CLC2000 et de la création de ZMU est disponible sur le site internet de l'Agence européenne pour l'environnement (<http://www.eea.europa.eu>).

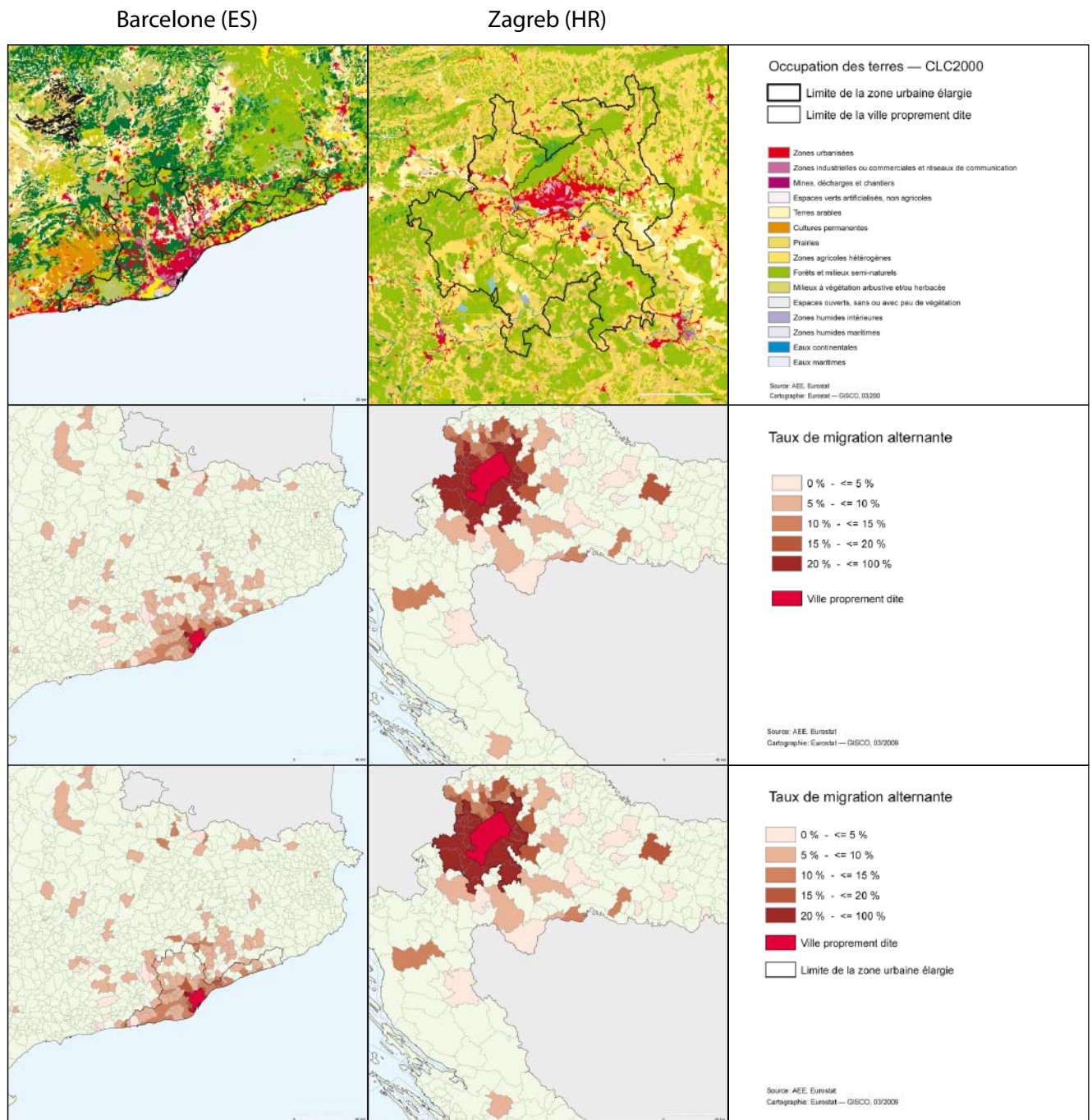


Carte 2.2: Définition des limites des centres-villes — Hambourg (Allemagne) et Lyon (France)





Carte 2.3: Définition des limites des zones urbaines élargies — Zagreb (Croatie) et Barcelone (Espagne)





Pour mesurer les inégalités spatiales au sein d'une ville, la zone du centre-ville a été divisée en quartiers infra-urbains. Ces quartiers ont été définis de manière à respecter, dans la mesure du possible, des seuils démographiques (un minimum de 5 000 habitants et un maximum de 40 000). La dernière rangée de la carte 2.2 fait apparaître les quartiers infra-urbains de Hambourg et de Lyon. Des indicateurs sociaux et démographiques essentiels sont disponibles dans la base de données de l'audit urbain pour plus de 6 000 quartiers infra-urbains qui ont été définis.

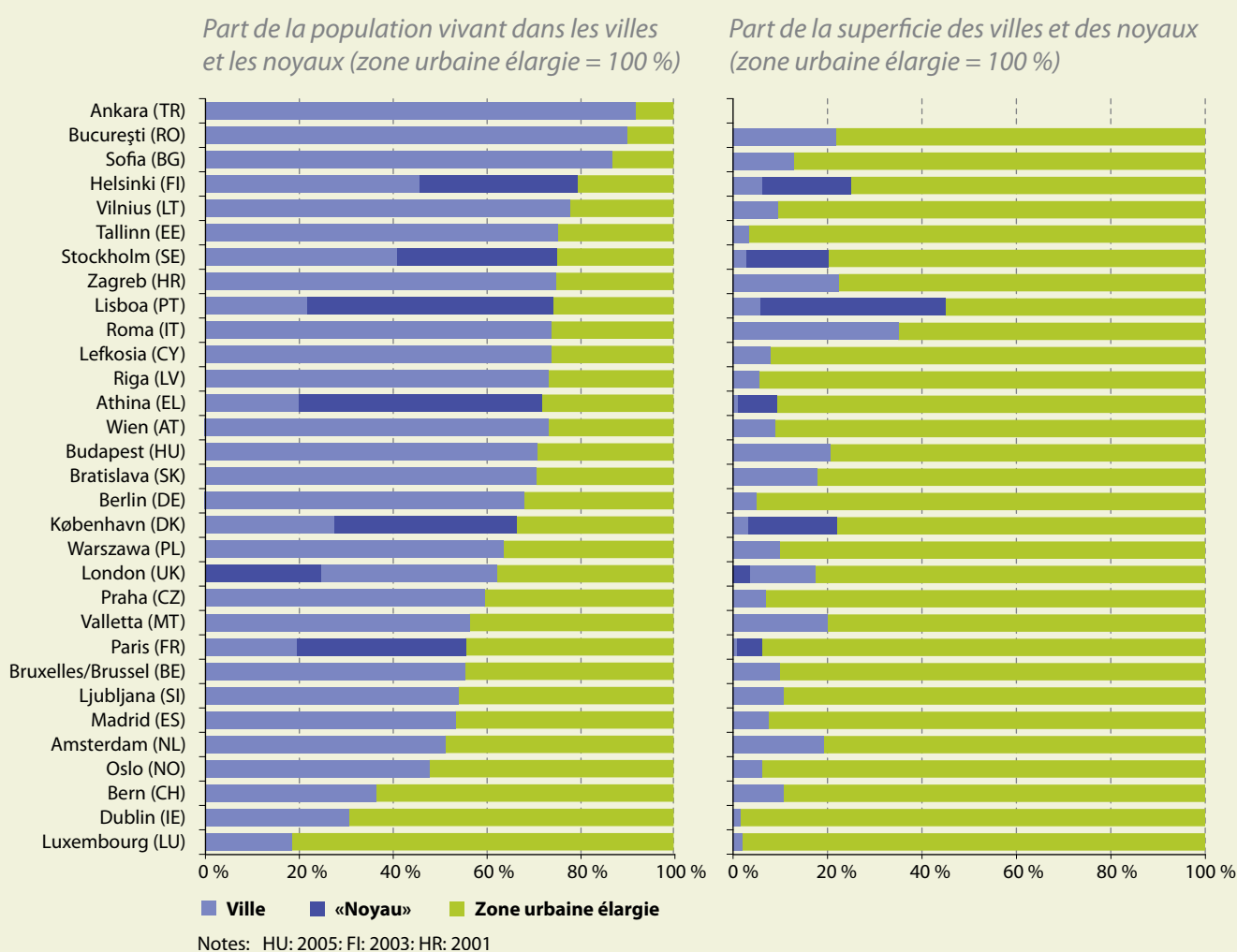
Zones urbaines élargies

Même lorsqu'ils ont été conservés, les remparts ne jouent plus le rôle de barrière entre les personnes vivant respectivement à l'intérieur et à l'extérieur de la ville. Les étudiants, les travailleurs, les person-

nes recherchant des soins de santé ou des équipements culturels font régulièrement le déplacement entre la ville et la zone environnante. Les activités économiques, les flux de transport et la pollution atmosphérique franchissent, eux aussi, clairement les limites administratives de la ville. Par conséquent, une collecte de données au seul niveau du centre-ville ne suffit pas. Il est généralement admis que nous devons élargir notre perspective territoriale. Cependant, la manière de mesurer l'ampleur des influences fonctionnelles d'une ville au-delà de ses limites immédiates varie.

La carte 2.3 prend les exemples de Barcelone (Espagne) et de Zagreb (Croatie) pour montrer comment la zone urbaine fonctionnelle est délimitée dans l'audit urbain. Les cartes du haut sont semblables à la carte 2.2, première rangée, et représentent l'occupation des sols de la zone sélectionnée.

Graphiques 2.1 et 2.2: Comparaison de la ville, du «noyau» et d'une zone urbaine élargie en termes de population et de superficie dans les capitales européennes, 2004



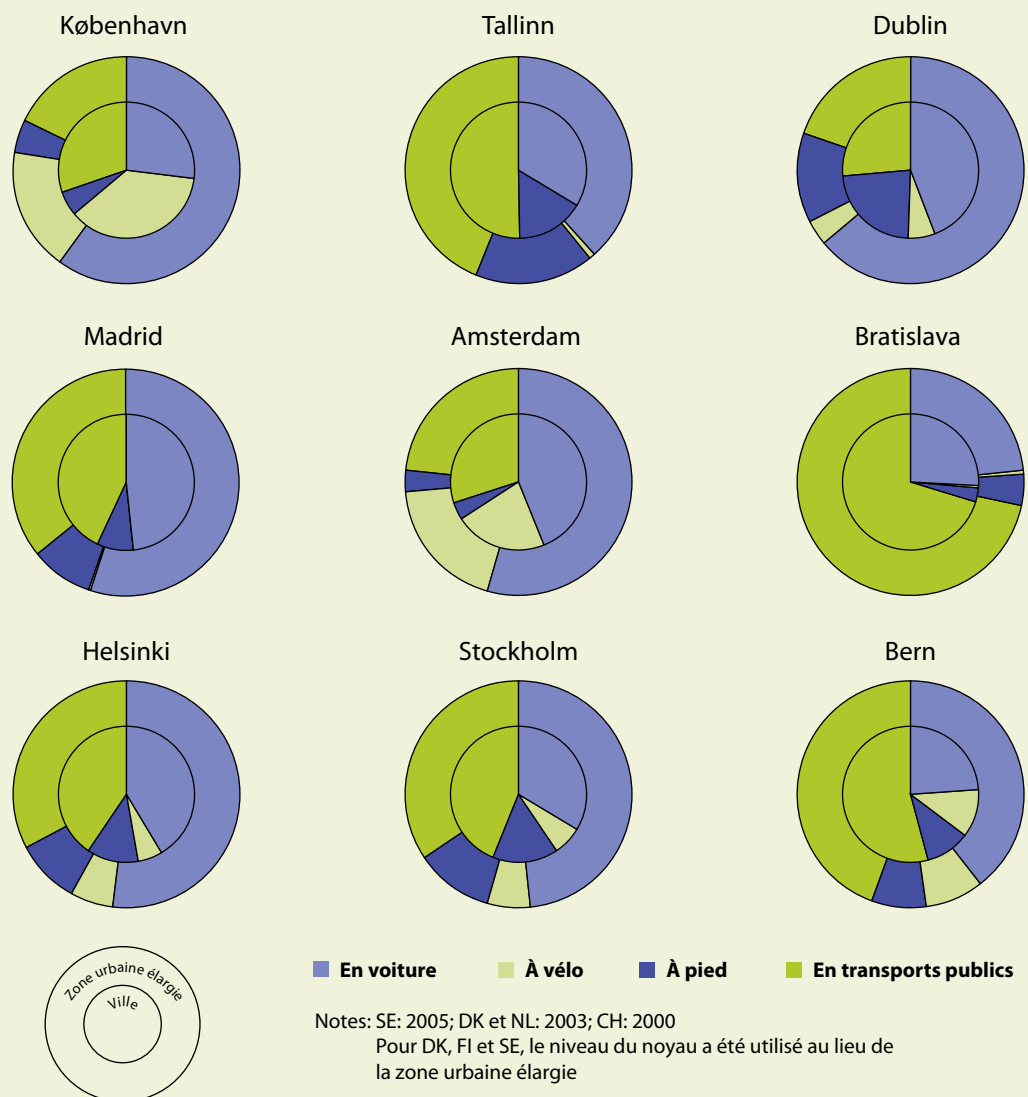


La zone urbaine élargie autour du centre-ville est généralement plus «verte», tant sur la carte qu'en réalité. Les zones boisées apparaissent en vert sur la carte. Le jaune et l'orange indiquent les zones agricoles, comme les terres arables et les arbres fruitiers. La première étape pour délimiter les zones urbaines élargies a consisté à examiner le nombre de personnes faisant la navette entre les communes et le centre-ville. La carte 2.3 montre, dans la rangée du milieu, les différents taux de navetteurs. Un taux de 10 % signifie qu'un résident de la commune sur dix fait la navette pour travailler au centre-ville. Comme nous pouvons le voir sur la carte, les grandes villes comme Barcelone et Zagreb attirent les personnes vivant jusqu'à 100 kilomètres pour travailler en ville. Dans un deuxième

temps, un seuil a été fixé pour examiner le schéma de déplacement. Les communes situées au-dessus de ce seuil ont été incluses, mais pas celles se situant en dessous. Compte tenu des différences nationales et régionales, différents seuils dans une fourchette de 10 à 20 % ont été utilisés. Enfin, la liste des communes à inclure dans la zone urbaine élargie a été revue pour garantir la contiguïté spatiale et la disponibilité des données. Par définition, la zone urbaine élargie comprend toujours l'intégralité du centre-ville. Les limites de la zone urbaine élargie de Barcelone et de Zagreb apparaissent dans la dernière rangée.

Cette méthode de délimitation a été utilisée dans la plupart des pays participants, mais il y a également eu des exceptions et des écarts par

Graphique 2.3: Proportion de déplacements domicile-travail dans les capitales européennes, 2004





rapport à ce principe, ce qui limite dans une certaine mesure la comparabilité globale des zones urbaines élargies. Cela dit, délimiter une zone urbaine fonctionnelle parfaite, fondée sur une méthodologie complètement harmonisée au niveau européen, pour laquelle aucune information statistique ne serait disponible, serait totalement vain. Les graphiques 2.1 et 2.2 comparent les différents niveaux spatiaux utilisés pour les capitales européennes en termes de population et de superficie. À Bucarest (Roumanie), plus de 80 % de la population de la zone urbaine élargie vit en centre-ville. À l'autre extrême, à Luxembourg (Luxembourg), moins de 20 % de la population de la zone urbaine élargie vit en centre-ville. Ce faible pourcentage suggère que la délimitation du centre-ville de Luxembourg est un peu trop étroite, c'est-à-dire qu'une proportion importante de la population urbaine vit hors des limites administratives de la ville. Pour les capitales dont les limites sont établies de façon trop étroite, comme Paris (France) ou Lisbonne (Portugal), un niveau spatial supplémentaire, le «noyau», a été introduit. Le noyau correspond approximativement à la zone bâtie située autour du centre-ville. La seule exception est Londres (Royaume-Uni) où le noyau a été défini de manière à correspondre au centre-ville de Paris en termes de population, afin de faciliter la comparaison entre les deux plus grandes villes d'Europe. En termes de superficie, l'image est plus uniforme, car, pour la majorité des capitales, le centre-ville représente moins de 20 % de la superficie de la zone urbaine élargie.

Jusqu'ici, nous avons constaté que les zones urbaines élargies ont généralement une densité de population plus faible et une proportion d'espaces verts plus élevée que les centres-villes. En utilisant les indicateurs calculés dans l'audit urbain, nous pouvons analyser les caractéristiques démographiques, économiques, environnementales, sociales et culturelles (similitudes et différences) de ces deux niveaux spatiaux. Pour illustrer ce point, le graphique 2.3 compare les schémas de déplacements domicile-travail dans les capitales sélectionnées à différents niveaux. Le cercle intérieur des graphiques montre la répartition entre les modes de transport dans le centre-ville. Dans le centre-ville de Copenhague (Danemark), par

exemple, la majorité des personnes utilisent leur vélo pour aller au travail, 30 % les transports publics et 25 % la voiture. Le cercle extérieur montre la part des modes de transport dans la zone urbaine élargie. Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de déplacements domicile-travail en voiture est systématiquement plus élevée dans la zone urbaine élargie que dans le centre-ville, à l'exception de Bratislava.

Où les familles résident-elles? Où les entreprises s'installent-elles? Où les touristes séjournent-ils? Dans le centre-ville ou dans la zone urbaine élargie? Nous encourageons les lecteurs à explorer plus en détail la base de données de l'audit urbain et à découvrir les indicateurs sur la dimension spatiale.

La géographie compte

L'ouvrage intitulé «The Spatial Economy»⁽³⁾ (L'économie spatiale), coécrit par Paul R. Krugman, lauréat du prix d'économie 2008 décerné à la mémoire d'Alfred Nobel, explique: «Les agglomérations [...] se constituent à de nombreux niveaux, qu'il s'agisse de zones commerciales locales desservant les quartiers résidentiels au cœur des villes ou de régions économiques spécialisées, comme la Silicon Valley ou la City de Londres, qui desservent le marché mondial dans son ensemble. [...] Pourtant, bien que l'agglomération soit clairement une force puissante, elle n'est pas toute-puissante: Londres est grand, mais la plupart des Britanniques vivent ailleurs, dans un réseau de villes dont la taille et le rôle varient considérablement. En d'autres termes, il ne devrait pas être difficile de convaincre les économistes que la géographie économique [...] est à la fois un sujet intéressant et important.» Dans ce chapitre, l'accent a été mis sur les différents niveaux spatiaux utilisés dans l'audit urbain. Ils fournissent une plate-forme pour analyser la répartition extraordinairement inégale de la population sur le territoire et dans les agglomérations au niveau des quartiers, des villes et des régions. Notre intention était de convaincre les lecteurs que la «géographie statistique» est à la fois un sujet intéressant et important.

(3) Masahisa Fujita, Paul R. Krugman et Anthony Venables, *The Spatial Economy: Cities, Regions and International Trade*, MIT Press, 2001.